

Composition des Commissions de réorientation

Année universitaire 2025-2026

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délibération n°2023-100 du Conseil d'Administration de l'Université de Tours du 20 novembre 2023 sur la procédure de réorientation en fin de premier semestre ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant sur l'élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** les propositions de composition des commissions formulées par le Directeur de l'U.F.R. Arts et Sciences Humaines ;

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des compositions de réorientation

Les demandes de réorientation en fin de premier semestre pour les étudiants de 1^{ère} année de licence pour l'année universitaire 2025-2026 sont examinées par des commissions composées des personnes désignées ci-après :

MENTION HISTOIRE DE L'ART

Parcours Histoire de l'Art

Président·e : Lucie GAUGAIN

Membre : Virginie PRIoux

MENTION HISTOIRE

Parcours Histoire

Président·e : Laurent CUVELIER

Membre : Philippe LEFEUVRE

MENTION MUSICOLOGIE

Parcours Musique et musicologie

Président·e : Jérémy MICHOT

Membre : Nicolas HUON

MENTION PHILOSOPHIE

Parcours Philosophie

Président·e : Éric POMMIER
Membre : Pascale GILLOT

MENTION PSYCHOLOGIE

Parcours Psychologie

Président·e : Kristell POTHIER
Membres : Lucie ANGEL
Frédéric BRIEND
Aurélien RIBADIER

MENTION SOCIOLOGIE

Parcours Histoire-Sociologie

Président·e : Pascal CHAREILLE
Membres : Claudie REY

Parcours Sociologie

Président·e : Guillaume ETIENNE
Membre : Sophie LALIGANT

Article 2.

Le présent arrêté fait l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 4 novembre 2025

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD